

s'aperçoit qu'en Ontario la production agricole, que révèle le produit national brut, est égale à celle de n'importe quelle province de l'Ouest si l'on tient compte de tous les produits agricoles mis sur le marché, à l'exception peut-être des quelques années où l'on a vendu beaucoup de céréales dans l'Ouest canadien.

Examinons quels seraient les effets réels de ce bill. Premièrement, notre parti estime qu'il est responsable de la création de la Commission canadienne du blé en 1935. La Commission ne ressemblait pas alors à celle d'aujourd'hui, qui est contrôlée par un groupe de fonctionnaires du cabinet. Elle représentait les producteurs. La Commission canadienne du blé avait pour but d'organiser les vendeurs contre les acheteurs organisés car, à cette époque, le cours des grains était libre et sujet à des fluctuations, alors que le grain se vendait au prix minime de 20 c. le boisseau.

Le gouvernement de l'époque, sous l'impulsion d'un premier ministre originaire de ma ville natale, a présenté un projet de loi connu sous le nom de loi sur la Commission canadienne du blé. C'était alors une commission non dotée de pouvoirs coercitifs, créée pour commercialiser un certain pourcentage de céréales et protéger les cultivateurs. Elle avait l'appui des syndicats du blé et des organismes agricoles. Si nous remontons le cours de l'histoire, nous nous apercevons qu'en 1935, les seuls à ne pas appuyer ce projet de loi étaient les membres du parti libéral. Pour vérifier, il suffit de consulter le *hansard* d'alors.

Jetons un coup d'œil sur la situation actuelle. Ce que le gouvernement veut faire au Canada, c'est de prendre en main la commercialisation, grâce à la proclamation, de tous les produits agricoles. Je plaide aujourd'hui en faveur des éleveurs de l'Ouest du Canada. Si je puis utiliser cette expression sans avoir l'air présomptueux, je dirai que si jamais les marchés de bestiaux se trouvent dans la situation du marché du blé sous le gouvernement actuel, Dieu seul sait ce que deviendra l'Ouest. La terre reviendra alors à l'État, comme l'a promis le premier ministre (M. Trudeau) à Weyburn au cours des dernières élections.

L'hon. M. Olson: Ce n'est pas vrai.

M. Woolliams: Nous avons été exposés ces derniers temps à une intense propagande à propos de cette commission obligatoire. Bien qu'elle relève du ministre d'État de la Saskatchewan, le ministre de l'Agriculture monte à la tribune de temps à autre pour défendre cette politique particulière. Il n'y a pas si longtemps, il était assis à ma gauche en tant que membre d'un parti de droite. Je suis sûr

[M. Woolliams.]

que s'il était à ma place ce soir, il attaquerait ce genre de mesure législative qu'il tente maintenant de faire adopter à la Chambre, car il s'élèverait contre son caractère dictatorial.

Permettez-moi de vous parler de la Commission du blé. Il est question d'un excédent mondial. Il n'y a pas de véritable excédent. Il y a un excédent aux yeux des acheteurs. Les deux tiers de la population mondiale se couchent tous les soirs sans avoir mangé à leur faim. Nous avons ce qu'il est convenu d'appeler le programme LIFT. Lorsque ce programme commencera à être appliqué, il ne réussira à emporter, dans les Prairies, que les six pouces de la couche supérieure de la terre mise en jachère durant l'été. Voyons un peu ce que l'on dit au sujet des excédents et ce qu'il convient de faire. On nommera des fonctionnaires et des bureaucrates et ils afficheront une proclamation pour prendre ensuite en charge le bétail, les porcs et les autres produits agricoles.

J'ai lu les modalités du bill, et le ministre ferait mieux de retourner voir ses conseillers juridiques pour leur demander de le lui expliquer. Examinons ce que ferait cet organisme. J'ai devant moi le dernier rapport de M. S. C. Hudson, préparé pour le Conseil économique du Canada. Voici ce qu'il dit:

Les exportations canadiennes de blé sont tombées ...

On ne parle pas d'excédent.

... de 24 p. 100 des 54 millions de tonnes de blé vendues en moyenne au cours de 1962 à 1966 à 19 p. 100 des 45 millions de tonnes écoulées en 1968. Une enquête menée sur la position concurrentielle du Canada dans 23 pays ou groupes de pays associés, qui en 1967 avaient enregistré plus de 80 p. 100 de toutes les importations mondiales de blé et avaient acheté plus de 80 p. 100 du blé exporté par le Canada, révèle que la contribution de notre pays à la plupart des marchés a diminué.

• (8.20 p.m.)

Voici ce qui se passe: nous, éleveurs de bétail de l'Alberta, ne voulons pas que le gouvernement s'introduise dans ce domaine. Je dis maintenant au gouvernement libéral, et surtout au ministre de l'Agriculture qui vient de Medicine Hat, une des grandes régions d'élevage de l'Ouest canadien, que je suis convaincu que les éleveurs de sa circonscription et de l'Alberta lui diront à lui et à son gouvernement de ne pas toucher à l'élevage. Ils ne veulent pas que le gouvernement s'immisce dans cette industrie.

L'hon. M. Olson: Personne n'a l'intention de le faire.

M. Woolliams: Je dirai au ministre qu'en vertu du bill à l'étude, il sera autorisé à le